

**OBJET : Feuille de consignes pour une inscription en 1<sup>ère</sup> année CAP, 2<sup>nde</sup> Bac Pro, ou en 1<sup>ère</sup> Passerelle**

Madame, Monsieur,

Votre enfant entre en 1<sup>ère</sup> année CAP, en 2<sup>nde</sup> Bac Pro, ou en 1<sup>ère</sup> Passerelle, au Lycée des Métiers du Rebberg. Les inscriptions auront lieu **du 30/06 au 04/07 inclus, de 8h00 à 11h30 et de 13h00 à 17h00 (15h00 pour le 03/07)**  
**Attention: Une non inscription à cette date signifie une place vacante pour les élèves sur liste supplémentaire à compter du lundi 07 juillet.**

**Documents à compléter :**

- La fiche de renseignements et la fiche des autorisations (livret cartonné)
- La fiche « Autorisation du représentant légal » pour l'allocation de stage
- La fiche d'urgence à l'intention des parents
- Le dossier médical confidentiel, à mettre sous enveloppe (seulement pour le CAP Métiers de l'Entretien des Textiles et pour la 2<sup>nde</sup> Bac Pro Technicien en Prothèse Dentaire)
- La feuille « RESTAURATION SCOLAIRE – INSCRIPTION A LA D.P. »,
- Un document d'engagement pour le paiement de l'équipement en section BEAUTE BIEN-ETRE
- La fiche « EQUIPEMENT PROFESSIONNEL DES ELEVES » pour la 2<sup>nde</sup> Bac Pro Technicien en Prothèse Dentaire
- La charte d'engagement 4.0

**Pièces à fournir :**

- 1 chèque de **10€**, libellé au nom du Foyer Socio-éducatif du Lycée des Métiers du Rebberg (Contribution volontaire qui facilite l'accès aux activités culturelles et à la gestion du Foyer des élèves).
- Un chèque pour le matériel : seulement pour la section TECHNICIEN EN PROTHESE DENTAIRE
- 2 copies de la **pièce d'identité de l'élève** (Carte d'identité, passeport...)
- 1 copie de la pièce d'identité d'un des responsables légaux
- 1 copie du livret de famille
- 2 relevés d'identité bancaire (RIB) ou postal, attention **pas sous le format « tickets de carte bleue »** (pour la bourse, pour des remboursements...et surtout pour la rémunération des stages) :
  - Si l'élève est mineur : 2 au nom du responsable légal,
  - S'il est majeur, 1 au nom du responsable légal, et un au nom de l'élève
- En cas de séparation des parents, la partie du jugement concernant la garde des enfants pour permettre l'envoi des bulletins aux 2 responsables.
- Copie des derniers bulletins scolaires

**Documents informatifs :**

- Le règlement de la restauration scolaire
- Information campagne des bourses
- Pour les 2B AEPA : flyer informatif sur le déroulement de l'année de seconde
- Procédure et mode d'emploi D14 pour les 2B ASSP

**CETTE INSCRIPTION EST UNE DEMARCHE OBLIGATOIRE.  
AUCUN DOSSIER RECU PAR VOIE POSTALE NE SERA PRIS EN COMPTE.**

Le Proviseur  
Frédéric BRUGGER

